



ST MAUR DECLASSEE EN MAISON D'ARRET

Quand la solidarité cache les défaillances d'une administration inconséquente

Le **SLP FO Justice Saint-Maur** tient à s'exprimer à la suite de l'arrivée brutale de 70 détenus supplémentaires au sein de notre établissement, consécutive à l'inondation de la maison d'arrêt de Saintes.

Cette décision représente une augmentation immédiate de **+38 % de la population pénale** sur notre structure, déjà fragilisée par un **déficit chronique d'effectif estimé à -20 % d'agents**.

Sans renfort d'effectif.

Sans anticipation suffisante.

Sans moyen adapté.

Un engagement exemplaire des personnels

Face à cette situation exceptionnelle, FO Justice Saint-Maur tient à saluer avec force et respect le professionnalisme, la solidarité et le sens aigu du service public dont ont fait preuve **tous les agents, tous corps confondus**.

L'opération d'intégration des 70 détenus s'est achevée à **23 h 30**, bien au-delà des horaires habituels.

Nous adressons nos remerciements appuyés :

- ✓ Aux personnels de **détention**
- ✓ Aux **ELSP**
- ✓ Aux **officiers et gradés**
- ✓ Aux **services administratifs et techniques**
- ✓ Aux agents des **postes fixes**
- ✓ Aux collègues volontaires qui ont répondu présents sans hésiter
- ✓ Aux **agents du mess**, restés eux aussi tardivement
- ✓ À la **direction**, pour l'ouverture exceptionnelle du mess permettant aux personnels de bénéficier d'un repas chaud après cette journée éprouvante

La solidarité des agents de Saint-Maur n'est plus à démontrer. Une nouvelle fois, elle a permis d'assurer la continuité du service public dans des conditions particulièrement dégradées.

Une décision administrative lourde de conséquences

Cependant, la solidarité et l'engagement des personnels ne peuvent ni masquer ni compenser les carences manifestes de l'administration.



La décision de la DAP d'envoyer 70 détenus en une seule fois sur notre établissement, sans apport d'effectif supplémentaire, relève d'une gestion improvisée qui met clairement en difficulté notre structure. La Maison Centrale de Saint Maur accueille des profils spécifiques nécessitant un encadrement renforcé et des moyens humains adaptés. L'intégration rapide d'une masse de détenus au profils maison d'arrêt, soulève de légitimes préoccupations :

- **Risques organisationnels et sécuritaires**
- **Tensions potentielles liées à l'adaptation des profils**
- **Impact direct sur les conditions de travail**
- **Dégradation possible de la qualité de la prise en charge**

Notre établissement souffre depuis trop longtemps d'un manque d'effectif structurel. Cette nouvelle charge, sans renfort proportionné, ne peut qu'aggraver une situation déjà tendue.

Le **SLP FO Justice Saint-Maur** dénonce fermement cette décision dangereuse et exige :

- **Des renforts immédiats et proportionnés à l'augmentation de +38 % de la population pénale**
- **Des garanties claires et concrètes en matière de sécurité**
- **Une évaluation précise de l'impact organisationnel et humain de cette décision**

La solidarité des agents de Saint-Maur est une force.

Mais la sécurité des personnels et la stabilité de la structure ne sont pas négociables.

Le **SLP FO Justice Saint-Maur** regrette cette décision historique que nous jugeons très dangereuse. Si un incident grave venait à survenir, nous ne manquerons pas de souligner la responsabilité de l'administration.

Le **SLP FO Justice Saint-Maur** restera vigilant et mobilisé pour défendre les intérêts des personnels et garantir des conditions de travail dignes et sécurisées.

Le **SLP FO Justice Saint-Maur** attend une pluie de récompenses nationales plus dense encore que cette arrivée massive de détenus pour son dévouement et sa solidarité.

